

FICHE SANTÉ-SÉCURITÉ

Enamel Pro® Pâte à prophylaxie dentaire avec NaF

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

Identification du produit: 9007600, 9007601, 9007602, 09007603, 9007604, 9007605, 9007606, 9007607, 9007608, 9007609, 9007610, 9007611, 9007612, 9007614, 9007615, 9007616, 9007617, 9007618, 9007619, 9007620, 9007621, 9007622

Nom du produit : Enamel Pro® Pâte à prophylaxie dentaire avec NaF
Premier® Dental Products Company
1710 Romano Drive
Plymouth Meeting, PA 19462 USA
Tél: 610.239.6000 Fax: 610.239-6171
Téléphone en cas d'urgence: 610.239.6000

Utilisation recommandée : Pour les procédures de nettoyage et de polissage dans le cadre d'un traitement de prophylaxie dentaire administré professionnellement.

Restrictions d'utilisation : Réservé à un usage professionnelle

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance chimique

Toxicité aiguë, orale – catégorie 4

Pictogramme(s) de danger Point d'exclamation



Mot-indicateur : Attention

Mentions de danger:

H319 Provoque une irritation oculaire grave

H315 Provoque une irritation cutanée

H302 Nocif en cas d'ingestion

3. COMPOSITION ET INGRÉDIENTS

Nom chimique:	Numéro CAS :	WT%:	Classifications:
Glycérol 30-50%	56-81-5	30-50%	Irritation cutanée cat. 2 Irritation oculaire cat. 2
Fluorure De Soduim 1-10%	7681-49-4	1-10%	Irritation cutanée cat. 2 Irritation oculaire cat. 2 Toxicité aiguë orale cat. 3
Phosphate Monoacide De Sodium	7558-79-4	1-10%	Irritation cutanée cat. 2 Irritation oculaire cat. 2

4. INFORMATION SUR LES PREMIERS SOINS

(SYMPTIONS)

Contact avec la peau : Une irritation peu sévère peut se manifester à la région de contact.

Contact avec les yeux : Une irritation et des rougeurs peuvent se manifester.

Ingestion : Une irritation de la gorge peut se manifester.

Inhalation : Une irritation de la gorge avec une sensation de serrement dans la poitrine peuvent se manifester.

(ACTION)

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Contact des yeux : Mettre les yeux sous l'eau courante pendant 15 minutes.

Ingestion : Se rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation : Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Mode d'extinction :** Un moyen adéquat d'extinction pour les matériaux environnants doit être utilisé .
- Dangers à l'exposition :** La combustion émet des fumées toxiques.
- Protection des** Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements **pompier**s : protecteurs pour prévenir le contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES POUR LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

- Précautions personnelles :** Se référer à la section 8 de la fiche santé-sécurité pour des détails sur la protection personnelle.
- Précautions environnementales :** Ne pas jeter dans les égouts et les rivières.
- Procédures de nettoyage :** Laver les déversements avec de grandes quantités d'eau.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- Exigences de manipulation :** Éviter de faire la dispersion de la poussière dans l'air.
- Conditions d'entreposage :** Entreposer dans un endroit frais et bien aéré.

8. CONTRÔLES À L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

- Mesures d'ingénierie :** S'assurer que l'aération est suffisante.
- Protection respiratoire :** Appareil de protection respiratoire avec filtre à particule.
- Protection des mains :** Gants de protection
- Protection des yeux :** Lunettes de protection. S'assurer qu'un bain oculaire est à proximité.
- Protection de la peau :** Vêtements protecteurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité :** Stable sous des conditions normales.
- Conditions à éviter :** Chaleur
- Matériaux à éviter :** Agents oxydants forts. Acides forts.
- Produits de décomposition dangereux :** La combustion émet des fumées toxiques.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

- Ingrédients dangereux :**
- GLYCÉROL
IHL RAT LC50>4 mg/kg
ORL RAT LD50 12 600 mg/kg
SKN RBT LD50>10 000 mg/kg
- FLUORURE DE SODIUM
ORL MUS LD50 57 mg/kg
ORL RAT LD50 52 mg/kg
SCU RAT LD50 175 mg/kg

- Niveau d'exposition :** Pour connaître les voies d'exposition et les symptômes correspondant, référez-vous à la section 4 de la fiche santé-sécurité .

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

- Ingrédients dangereux :**
- GLYCÉROL
POISSON 96H LC50>100 100 mg/l
POISSON TÊTE DE BOULE 96H LC50 44 000 mg/l
POISSON ROUGE 96H LC50 5 000 mg/l
- Persistance et dégradation :** Biodégradable.
- Potentiel de bioaccumulation :** Pas de potentiel de bioaccumulation.
- Autres effets secondaires :** Ecotoxicité négligeable.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

- N.B. :** Voir à la possible existence de règlements nationaux ou régionaux en ce qui concerne l'élimination.

14. INFORMATION POUR LE TRANSPORT

Non réglementé

ADR/RID :

IMDG/IMO :

IATA/ICAO :

15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Expressions de risque : R32 : Le contact avec des acides libères des gaz très toxiques.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R25 : Toxique si avalé.

Mentions de danger :

H319 Provoque une irritation oculaire grave
H315 Provoque une irritation cutanée
H302 Nocif en cas d'ingestion
H032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

Mentions de prudence :

P264 Se laver soigneusement après la manipulation du produit.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P330 Rincer la bouche.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P330 Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

Note : L'information réglementaire donnée ci-dessus indique seulement les principaux règlements applicables au produit décrit dans la fiche santé-sécurité. L'utilisateur doit comprendre qu'il est possible qu'il existe des clauses complétant ces règlements. Se référer aux règlements et clauses applicables locales, internationales et nationales.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision par Premier : 12/21/2015

Numéro de la révision : 6

Numéro de fournisseur : 013015

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne constitueront pas une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établiront pas une relation contractuelle légalement valide. L'entreprise Premier Dental Products n'offre pas de garanties expresses ni implicites en ce qui concerne les informations disponibles dans ce document et n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne leur exactitude et exhaustivité. Premier Dental Products conseille aux personnes qui reçoivent ces informations de déterminer elles-mêmes si elles répondent à leurs besoins particuliers.

121552 Eng Rev7 FR Rev6